

COLLEGE NORMANDIE-MAINE ANCINNES



LIVRET D'ACCUEIL

Année 2021-2022

▲ COLLÈGE NORMANDIE-MAINE

-Adresse : 17 RUE DES RÉSISTANTS ET DÉPORTÉS 72610 ANCINNES

-Tél : 02 33 82 20 40

-Mail : ce.0720002L@ac-nantes.fr

-e-lyco : <https://clg-normandiemaine.sarthe.e-lyco.fr>

SOMMAIRE

- 1) Organisation et changements du CM2 la 6ème.
- 2) Conseils aux élèves.
- 3) Activités extra scolaires, documents et sites indispensables.
- 4) Calendrier et horaires.
- 5) Plan de l'établissement.
- 6) Les interlocuteurs du collège.
- 7) Les personnels du collège.
- 8) Les personnels du collège suite.
- 9) Que peux-tu faire le midi ?
- 10) Foyer du collège.
- 11) L'Association Sportive.
- 12) L'intendance.
- 13) Les lycées après la 3ème.
- 14) Les interlocuteurs des transports scolaires.
- 15) Communes desservies par les cars.
- 16) Numéros de téléphones utiles.
- 17) Charte des règles de civilité.
- 18) Voyages et sorties scolaires.
- 19) Méthodologie du dispositif accompagnement aide aux devoirs.
- 20) E-lyco.
- 21) EDT exemple.

Organisation : l'arrivée au Collège vue par des élèves

(Délégués au Conseil d'Administration) :



En 6^{ème}, on demande plus d'autonomie, c'est-à-dire plus de travail personnel.

Et pour un bon travail, il faut une bonne organisation (et de bons outils !!).

L'organisation commence dans ta chambre !

Installe toi un bureau bien rangé. Enlève tout ce qui peut gêner ton travail : télévision, jeux vidéo, musique, ordinateur, internet, tablette...

A proximité de ton bureau, il te faut des rangements pour savoir où tes affaires sont disposées, pour ne pas les perdre et les retrouver au plus vite.

Affiche toi aussi un exemplaire de ton emploi du temps. Tu pourras ainsi, chaque soir, faire ton cartable sur ton bureau, sans rien oublier, parce que l'on ne peut pas travailler sans matériel !

Veille également à prendre ton carnet de correspondance. C'est l'outil indispensable du collégien !

Marque tes affaires à ton nom et prénom, même ton cartable et ton sac de sport. En cas de perte d'un objet, tu le retrouveras plus vite, et surtout si quelqu'un le récupère il pourra te le rendre...

Porte une montre pour savoir combien de temps il te reste pour finir un contrôle ou simplement pour savoir à quelle heure tu vas manger (planning pré-défini affiché dans le forum)...

Pour que ta famille soit au courant de tes horaires, tu peux disposer un autre exemplaire de ton emploi du temps sur la porte du réfrigérateur par exemple...

Les changements du CM2 à la 6^{ème} :

**CHANGEMENT
EN COURS ...**

Le Collège est un monde beaucoup plus grand !

En effet tu as :

- Plus de professeurs : 30 en tout.

En CM2 tu avais 2 voire 3 professeurs des écoles, mais en 6^{ème}, il y a un professeur par matière c'est-à-dire 10 par semaine ! L'un de tes professeurs sera ton professeur principal. Avec lui, vous parlerez de la classe, de la préparation du conseil de classe, des problèmes, de l'orientation, des sujets d'actualités notamment pendant l'heure de vie de classe (1 fois par quinzaine).

- Plus de matières : Au Collège de nouvelles disciplines s'installent comme la Musique, la Technologie, la SVT (Science de la Vie et de la Terre). Puis en 5^{ème} tu auras une deuxième langue vivante. Au fil des années, tu auras plus de matières et d'heures de cours.

- Plus de choix : Par exemple, dans ta classe, tu pourras te présenter comme délégué ou proposer l'ouverture de clubs (de 13h à 13h40) aux adultes... Tu peux également demander à déplacer un cours à l'aide du délégué de ta classe en cas de changement d'emploi du temps... Enfin, tu auras cours le mercredi matin jusqu'à 12h05, mais pas le samedi !

La vie scolaire et l'ensemble des personnels te souhaitent la bienvenue et une bonne année au collège.

Conseils aux élèves de 6ème

Le service « vie scolaire » désigne tout ce qui touche à la vie des collégiens à l'intérieur du collège.

Les chiffres:



Le Collège Normandie-Maine d'Ancinnes est situé en milieu rural isolé. Il a été créé dans les années 1970, et compte actuellement 331 élèves (323 demi pensionnaires et 8 externes) répartis en 14 classes et 4 divisions. (4 classes de 6èmes, 4 classes de 5èmes, 3 classes de 4èmes et 3 classes de 3èmes).

Les élèves empruntent, dans la grande majorité, les cars, parce qu'ils viennent d'environ 26 villes ou villages différents.

Presque tous les élèves sont « DPC », c'est-à-dire qu'ils mangent à la cantine (Demi-Pensionnaire) et prennent le Car (C). Ils ne sont autorisés à sortir du Collège qu'en ayant déposé, au préalable, une demande d'autorisation écrite à la vie scolaire. De plus, il faut qu'un responsable légal (ou une personne désignée par la famille en début d'année) vienne chercher son enfant au Collège et signe le registre de sortie.

Le Collège c'est aussi 18 salles de cours, 30 professeurs, 3,5 surveillants, un Conseiller Principal d'Education (C.P.E), 4 Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (A.E.S.H), une professeure documentaliste qui gère le Centre de Documentation et d'Information (C.D.I), une infirmière (Présente l'équivalent de 3,5 jours par semaine), 2 secrétaires, 7 agents, un chef cuisinier, un gestionnaire, un second de cuisine, un Principal, un Psychologue Éducation Nationale Conseiller en Orientation qui tient une permanence les jeudis. Tu auras, en moyenne, 5 cours par jour et 10 matières différentes dans la semaine.



Pour éviter les vols et ne pas surcharger ton cartable, il ne faut pas apporter à l'école d'objet de valeur : il est inutile d'amener des portables, consoles de jeux, MP3, MP4, tablettes... puisque, de toutes façons, ils doivent être éteints. Dans le cas contraire, dans un premier temps, ils sont confisqués et rendus le soir, puis, en cas de récidive, tes parents devront venir les récupérer à la vie scolaire. Si tu as besoin d'appeler tes responsables légaux, tu pourras aller dans ou devant le bureau vie scolaire et utiliser ton téléphone ou celui de la vie scolaire. Les chewing-gums et sucettes sont interdits, même dans la cour, pour des raisons évidentes de santé et de sécurité (risque d'étouffement, perforation du palais).

A chaque récréation tu dois déposer ton cartable devant la salle du cours (ou même mieux dans la salle de cours) suivant cela afin de le retrouver facilement et être opérationnel dès la sonnerie.

Tu ne dois pas avoir de médicament sur toi. Néanmoins, il peut arriver, qu'en cas de besoin, tu remettes l'ordonnance et les médicaments à l'infirmière. Pour ta santé, couche toi de bonne heure et mange équilibré. N'oublie pas que le repas le plus important est le petit déjeuner. Il est donc impératif de déjeuner le matin ou de prendre une collation pour la récréation.

Si tu es **absent**, tes parents doivent impérativement appeler le collège pour avertir. Puis, avant ton retour en cours, tes parents doivent remplir et signer le « billet rose ». C'est pourquoi, ton carnet de liaison doit toujours être dans ton cartable.

Tu trouveras une partie des cours, le cahier de textes et tes résultats en ligne sur pronote.

Ceci t'aidera notamment, en cas d'absence, à récupérer tes cours, avant ton retour au collège. Lorsque tu reviens, tu effectueras les contrôles éventuels que tu auras manqués. Tu peux aussi scanner ou prendre en photographie les cours pour les envoyer à ton binôme ou à un camarade ou tout simplement lui téléphoner.

Il est largement conseillé de **marquer tes vêtements avec tes nom et prénom**. Ainsi, en cas de perte, il est facile de retrouver le propriétaire du vêtement, et impossible dans le cas contraire...

Tu dois avoir une montre (D'autant plus que les portables doivent être éteints) pour te repérer dans le temps. C'est incontournable, pour t'aider à te structurer et à devenir autonome. (Notamment pendant les contrôles, lors du départ du car...).

Prévois toujours dans tes affaires **un livre à lire ou du travail à faire, des cours à réviser ou apprendre**. Ainsi, en cas d'absence d'un professeur, ou de changement d'emploi du temps, tu pourras, là aussi, gérer ton temps et ton travail.

N'oublie pas de **signaler au secrétariat les changements d'adresses, voire de numéros de téléphones fixes et/ou portables**.

Il est capital que les adultes du Collège puissent joindre rapidement tes parents en cas d'urgence, notamment médicale.

Activités extra scolaires :



Tu pourras **t'inscrire au Foyer du Collège Normandie-Maine** en début d'année, et jouer au tennis de table, baby-foot, jeux de société, écouter de la musique, ou jouer d'un instrument, aller au club « danse », club « théâtre », ...le midi, mais aussi participer aux sorties (Bowling, Futuroscope, Zoo...), avoir des réductions (entrée à Alençéa, etc.), voyages scolaires...pour 8 euros par an (1er enfant).

Les professeurs d'Éducation Physique et Sportive (EPS) te proposeront aussi de t'inscrire à l'**Association Sportive (A.S)** le mercredi après-midi et / ou les midis et de pratiquer ainsi des activités sportives (16 € pour une licence).

Pour résumer : Tu devras être présent, à l'heure, avoir tes affaires, faire et rendre le travail demandé, respecter tes camarades, les adultes et le matériel. Pour ce faire, l'organisation que tu adopteras tiendra un rôle capital dans ton parcours scolaire (Par exemple préparer le cartable la veille). Fais toi aider au collège, en étude par exemple, au CDI... et demande conseils à tes parents.

Documents et sites indispensables :

Site du collège : « <https://clg-normandiemaine.sarthe.e-lyco.fr> ».

Site Orientation : « ONISEP ».

Site Inspection Académique : IA72

Site transport scolaire : « paysdelaloire » puis « transport scolaire ».

Site du rectorat : <http://www.ac-nantes.fr>.

Carnet de liaison, règlement intérieur, Charte de la laïcité et informatique notamment...



CALENDRIER 2021/2022:



Rentrée des élèves le JEUDI 2 septembre 2021 à 8h30 pour les 6èmes
La VENDREDI 03 septembre 2021 à 8h30 pour les autres niveaux.

Vacances d'AUTOMNE:

Du samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021 au matin.

Vacances de FIN D'ANNÉE:

Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022 au matin.

Vacances d'HIVER:

Du samedi 5 février 2022 au lundi 21 février 2022 au matin.

Vacances de PRINTEMPS:

Du samedi 09 avril 2022 au lundi 25 avril 2022 au matin.

GRANDES VACANCES:

Samedi 6 juillet 2022.

LES HORAIRES DE LA JOURNÉE :

Ouverture de l'établissement : 8H20

1^{er} cours 8H30-9H25

2^{ème} cours 9H30-10H25 09h57 pour les 1/2h

RÉCRÉATION Durée 20 min

3^{ème} cours 10H45-11h40 11h11 pour les 1/2h

4^{ème} cours 11H45-12H40

(Créneau réservé uniquement pour les cours d'1h30 (de 10h45 à 12h10), quelques cours de 2h (de 10h45 à 12h40 ex : EPS) et les cours d'1h d'enseignements de complément.)

Sortie des externes 12H40 Entrée des externes 13H35

Service demi-pension 11h45-13h40

(L'ordre de passage est établi en début d'année.)

1^{er} cours 13H40-14H35

2^{ème} cours 14H40-15H35 15h07 pour les 1/2h

RÉCRÉATION Durée 15 min

3^{ème} cours 15H50-16H45

Sortie 16H45

Mercredi :

Le mercredi les cours finissent à 12h05

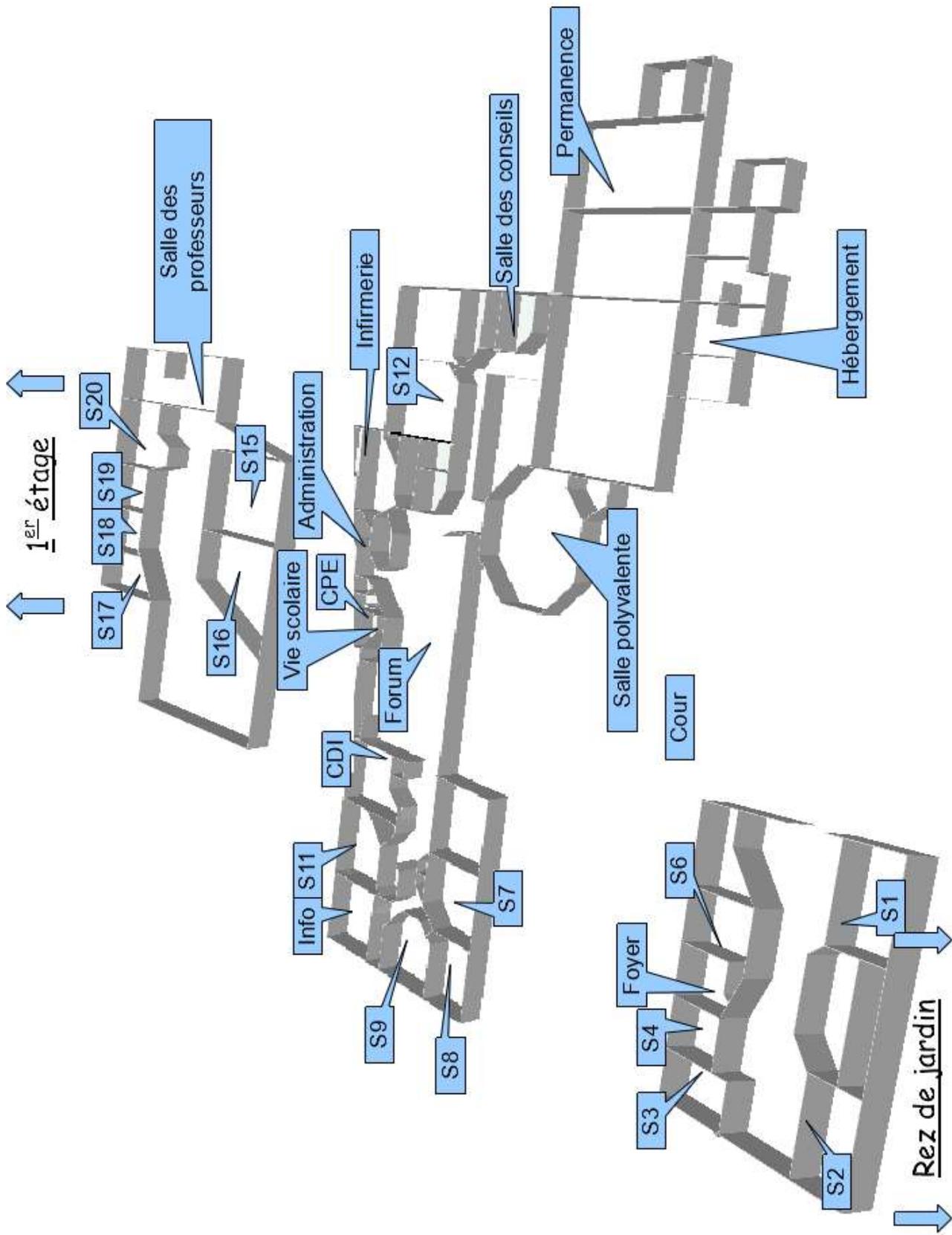
M1 8h30 - 9h25

M2 9h25 - 10h20

Récréation 10h20-10h35

M3 10h35-11h30 11h07 pour les 1/2h

Derniers cours 11h30-12h05



Connaître ses interlocuteurs au collège Normandie-Maine d'Ancinnes

Le Principal

M Caccia Benjamin.

Il dirige la politique d'établissement et est responsable du collège.

Intendance :

Gestionnaire :

M Lavatelli Emmanuel.

Restauration, équipement, matériel
Gestion financière de l'établissement.

Secrétaire d'Intendance :

Mme Drouet Marie-Laure, règlement du self,
voyages...

Secrétaires de direction :

Mme Le Roux Lucie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8H30 - 17h00
Le mercredi de 8h30 à 12h00.

Enseignants :

Professeur principal :

Un par classe : Centralise les
informations et rencontre les
parents d'élèves, organise
l'heure de vie de classe.

Personnel de service :

Chef cuisinier :

Mme Lemonnier Marie-Claire.

Second de cuisine :

M Tacheau Christophe

Agent de maintenance :

M Jinjolet Frédéric

Agents :

Mme Huguet Nelly,
Mme Joubert Carine,
Mme Lambert Sylvie,
M Lietard Marc-Henry et
Mme Moschetti Karine

L'élève



Vie scolaire :

CPE : M. Le Det Arnaud.

Fonctionnement de l'établissement,
gestion des absences, collaboration
avec le personnel enseignant,
animation éducative...

Surveillants :

Mme Bahjaoui Nawal (A.E.S.H),
M Bellito Michaël (A.E.S.H),
Mme Castel Régine (AESH)
M Cholet Valentin (A.E.D),
Mme Drouyau Eloïse (A.E.D),
M Feret Michaël (A.E.D)
Mme Tessier Aurore (AESH),
M Trouillet Marius (Service Civique)
et Mme Venot Manon (A.E.D).
Surveillance, encadrement des
élèves, gestion des absences, aide
aux devoirs, etc.

Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.).

Professeures Documentalistes :

Mme Carré Elodie. (Mme
Hernandez Génesis)

Documentation, prêts, aide à la recherche
de documents, club lecture.

Horaires : Ouverture identique à celle des
cours (sauf Mercredi matin).

Santé- Social :

Médecin scolaire : Mme Guyomard Elisabeth :

Gère les problèmes de santé et aide à trouver des solutions.

Infirmière scolaire : Mme Chenais Marie-Thérèse.

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi 8h45-17h45
Mercredi 9h-12h30.

Assistante sociale : Mme Bouhour Natacha.

Horaires : Pas de permanence.

Urgences : voir Mme Chenais, M Le Det, M Lavatelli ou M
Caccia.

Orientation :

Psychologue Éducation Nationale Conseiller en
Orientation :

M Chambrier Fabien :

Aide et conseille les élèves dans leurs choix en
fonction de leurs goûts et aptitudes.

Les rendez-vous sont à prendre au bureau
du CPE.

Permanences : Les Jeudis de 9h30 à 16h45



Les personnels du collège :

Le Personnel de Direction :

◆Le Principal : M Caccia Benjamin.

Il dirige et anime la vie du collège et prend des décisions importantes. Le Principal est en relation directe avec tous ceux qui vivent au collège, les parents d'élèves, et en rapport avec les autorités extérieures (Département, Inspection Académique...).

◆Le Conseiller Principal d'Éducation (CPE) : M Le Det Arnaud.

Aide le principal dans sa tâche, bien sûr, mais est l'interlocuteur privilégié des élèves.

Il s'occupe en particulier :

- Des absences et retards des élèves.
- De l'organisation de la surveillance.
- De l'animation.
- De la vie au collège...

Si tu as un problème que tu n'as pu résoudre, n'hésite pas à les rencontrer.

Le personnel d'enseignement et d'éducation :

◆Les Professeurs :

Exercent dans une ou plusieurs disciplines. Leur rôle est de t'enseigner les matières au programme, de t'aider lorsque tu rencontres des difficultés et de contrôler que tu as acquis les connaissances exigées.

L'équipe des professeurs de ta classe se réunit en conseil de classe chaque trimestre avec les représentants des élèves (délégués) et des parents pour évaluer le travail des élèves. En cas de nécessité, il ne faut pas hésiter à demander conseil et aide au professeur principal de ta classe. Le professeur principal, lorsqu'il rencontre tes parents, parle de sa matière mais aussi de toutes les autres car il s'est réuni avec les autres professeurs pour faire le point sur la classe et chaque élève.

◆La Professeure Documentaliste : Mme Carré Elodie.

Elle est responsable du centre de documentation et d'information (CDI). Elle conseille les élèves dans le choix des lectures car le CDI est une bibliothèque, mais c'est aussi un lieu de travail.

La documentaliste aide les élèves à faire les recherches documentaires qui leur permettent de réaliser les tâches demandées par certains professeurs. A la fin de la classe de 6^{ème}, tu sauras manier l'ordinateur, chercher dans n'importe quel ouvrage (dictionnaire, encyclopédie, revue ...).

◆Le Psychologue Éducation Nationale Conseiller en Orientation : M Chambrier Fabien.

Il aide les élèves à réfléchir sur leur orientation. Il leur fait découvrir des métiers nouveaux ou les conseille dans leurs choix en fonction de leurs goûts et aptitudes. Cette aide à l'orientation se fait progressivement pendant la scolarité au collège. Dès la 6^{ème}, tu peux aller lui poser des questions, lui soumettre tes difficultés ou aspirations. Il te recevra, sur rendez-vous, le lundi (A prendre au bureau du C.P.E).

◆Les surveillants : Mme Bahjaoui Nawal (A.E.S.H), M Bellito Michaël (A.E.S.H), Mme Castel Régine (AESH), M Cholet Valentin (A.E.D), Mme Drouyau Eloïse (A.E.D), M Feret Michaël (A.E.D), Mme Tessier Aurore (AESH), M Trouillet Marius (Service Civique) et Mme Venot Manon (A.E.D).

Ils encadrent les élèves au moment où ceux-ci ne sont pas en cours (récréation, repas...). Les AED surveillent les permanences (salles où les élèves peuvent travailler entre deux cours), aident et conseillent les élèves. Ils prennent en charge les billets rose (d'absence), mots des parents, afin de gérer au mieux « la vie scolaire » sous l'autorité du Principal et du CPE.

Le Personnel Administratif et de Services :

♦Le Gestionnaire : M Lavatelli Emmanuel.

Il s'occupe des questions financières du collège (cantine par exemple) et du bon fonctionnement matériel (entretien des bâtiments, du matériel, bon fonctionnement du self...).

♦Secrétariat d'Intendance : Mme Drouet Marie-Laure.

Elle prend les règlements du self et des voyages notamment...

♦Secrétaire de Direction : Mme Le Roux Lucie.

Elle s'occupe de toutes les tâches administratives. C'est au secrétariat que sont imprimés tous les documents qui te sont distribués pendant l'année.

Elle tient à jour le fichier des élèves, s'occupe du courrier, des rendez-vous, prend les appels téléphoniques.

♦Les Agents (8) : Mme Huguet Nelly, M Jinjolet Frédéric, Mme Joubert Carine, Mme Lambert Sylvie, Mme Lemonnier Marie-Claire, M Lietard Marc-Henry, Mme Moschetti Karine et M Tacheau Christophe.

Ils s'occupent de l'entretien des locaux et des extérieurs, ouvrent les portes le matin et assurent l'accueil des élèves. Tu pourras t'adresser à eux pour les petits problèmes matériels (Oubli d'un vêtement dans une salle, problème matériel, etc.).

Mme Lemonnier Marie-Claire, le chef cuisinier, prépare les repas. Elle est aidée par M Tacheau, second de cuisine, qui sert également les élèves au self. Les autres agents participent également au fonctionnement de la restauration et s'occupent de l'entretien et du nettoyage de tout le collège.

Tu peux les aider dans leur travail en ne laissant pas de papiers traîner au sol, et bien sûr en les déposant à la poubelle..., en ne mâchant pas de chewing-gums dans le collège. De toutes façons c'est interdit ! Simplement, en ayant une attitude appropriée qui consiste à respecter les lieux, le matériel et les personnes.

Le Médecin, l'Infirmière et l'Assistante Sociale :

♦Le Médecin Scolaire : Mme Guyomard Elisabeth.

Elle reçoit au collège tout élève qui a un problème de santé, en lien ou non avec la scolarité, et aide à trouver des solutions.

♦L'Infirmière : Mme Chenais Marie-Thérèse.

Elle est présente l'équivalent de trois jours et demi par semaine. Elle a un rôle technique (soins), d'écoute (sous le secret professionnel), un rôle d'éducation, de coordination, de conseils, de formation, notamment Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C.1).

♦L'Assistante Sociale : Mme Bouhour Natacha.

Son rôle est d'aider les élèves à résoudre des problèmes personnels qui peuvent avoir des conséquences négatives au collège. Mme Bouhour n'effectue pas de permanence au sein du collège mais intervient dans les situations suivantes : situation relevant de la protection de l'enfance, **élèves demandant à rencontrer une assistante sociale**, enquête sociale avant admission, SEGPA ou en établissement spécialisé. Le personnel Médico-social participe également à des actions de préventions dans le cadre du **Comité d'Éducation à la Santé** et à la **Citoyenneté (C.E.S.C.)**

Tu es un élève au collège

Que peux-tu faire le midi ?

COURSE EN COURS

Salle 12

M CLABAUX

CDI

Lecture, etc.

Mme Carré
(Mme Hernandez)

CLUB MANGA

Salle 2

M LERAY

UNSS

Le midi par
niveau

Mme Assier
Mme Bourlès
M Nicolleau

FOYER

3 Baby foot
3 table de tennis
de table
Jeux de société

CLUB SCOUBIDOU

Salle 2

M LERAY

CHORALE

Salle
polyvalente

M GACHE

CLUB MECANO

Salle 2

M LERAY

REMEDIATION SOUTIEN

(soutien maths)

En salle de cours
Avec les professeurs





LE FOYER DU COLLÈGE NORMANDIE MAINE



Le Foyer du Collège Normandie-Maine est une association loi de 1901.
Il est géré par un bureau élu pour un an.

Pour l'année scolaire 2021-2022 le Foyer compte 215 adhérents et son bureau est :

Président (majeur) : M. LERAY Eric, professeur.

Vice-président (élève) : Mme JEGOU Louise, élève de 3^{ème}.

Trésorier (majeur) : M LEROUX David, professeur.

Trésorier adjoint (élève) : Mme LAVATELLI Emma, élève de 5^{ème}.

Secrétaire (majeure) : Mme SEMON Isabelle, professeure.

Secrétaire adjointe (élève) : Mme LEGUET Maëline, élève de 5^{ème}.

Ouverture du local de 12h45 à 13h35 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les inscriptions, l'appel et la surveillance sont assurés par des élèves. Il y a un adulte référent par journée.

- Tu peux alors jouer au baby foot, à divers de jeux de société, aux cartes, au tennis de table,...
- Tu peux participer à divers clubs : danse, déco, mécano...
- Tu peux participer à des concours ou tournois.
- Tu peux aussi proposer d'autres activités, clubs, ...les idées sont les bienvenues.

Activités proposées pour l'année 2021/2022

- En septembre, une journée en Anjou : Les mystères des faluns, Bioparc de Doué La Fontaine, dîner au restaurant aux Cathédrales de la Saulaie ;
- 1 sorties Bowling en octobre ;
- 1 journée à Paris en novembre, pour les 3^{ème} : Cité des sciences, planétarium, Trocadéro, Tour Eiffel, croisière sur la Seine en nocturne ;
- Futuroscope en mars 2022 ;
- Un week-end culturel prolongé à Londres en mai 2022, pour les 3^{ème} ;
- Une soirée aux Mont Saint Michel ou autre lieu culturel ;
- Une journée à Paris ;
- Divers clubs déjà cités, des tournois, des expositions, ...

Nous proposons parfois d'autres thèmes de sortie : Arromanches, Papéa, Zoo de Beauval, Puy du Fou, Tatihou ...

Pour chaque atelier, il y a un ou deux élèves responsables pour la coordination du projet .

Le foyer contribue à l'ouverture du collège dans divers domaines culturels : visites, concerts, spectacles, expositions.

Montant de l'adhésion : 8 euros (6 euros pour le deuxième enfant présent au collège, gratuité ensuite).

Photo obligatoire pour obtenir la carte d'adhésion.

Association sportive (ou UNSS):



Qui ?

-Tous les élèves peuvent s'inscrire.

Nécessaire :

- 1 - Une autorisation parentale ;
- 2 - La somme de 16 € pour une licence ;
- 3 - Le Règlement UNSS-AS à signer.

Qui encadre ?

-Les professeurs d'Éducation Physique et Sportive (E.P.S).

Quand ?

- Cette année, les midis pour les 6èmes (Lundi), 5èmes (Mardi), 4-3èmes (Jeudi-Vendredi).
- Le jeudi midi AS cross et laser run tous niveaux.
- Les mercredis après-midi de 12h30 à 14h30 AS cross, laser run et Run and Bike.
Et une fois par mois de 12h30 à 17h00 pour les compétitions.

Quoi ?

- Pratique loisir et/ou compétition, AS de niveau : Handball, basket-ball, football, badminton, volley, athlétisme, cross.
- Si tu es qualifié(e) en district, tu peux jouer en niveaux inter district, départemental, académique ou national.
- Une journée « plein air » VTT, course d'orientation, run & bike, mini foot.
- Participation à la vie de l'AS lors des portes ouvertes et de la vente d'objets.

NB : Tu as la possibilité d'acquérir un brevet d'arbitrage 1^{er} ou 2nd niveau.



L'intendance :

LE SERVICE RESTAURATION 323 demi-pensionnaires sur 331 élèves.

ORGANISATION :

LE DÉJEUNER :

- 4 repas par semaine
- service entre 11h45 et 13h15

Notre devise : « **manger équilibré et varié pour être en bonne santé** ». Il faut donc goûter à tout !
C'est cependant un message difficile à faire passer auprès de certains élèves qui ont tendance à oublier les crudités et les légumes.

COMPOSITION DES MENUS :

Nous appliquons le plan alimentaire et nutritionnel national. Les menus sont équilibrés sur 20 repas soit 5 semaines.

Entrée : choix entre 2 ou 3 entrées

Plats chauds : viande OU poisson et légumes : alternance entre légumes verts et féculents

Fromage ou yaourt

Dessert : choix entre 2 ou 3 desserts (fruits, desserts lactés, glaces, pâtisseries...)

TARIFS :

Forfait demi-pension 4 jours (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi) :

Payable d'avance (au début de chaque trimestre une facture vous est remise)

Les tarifs sont définis par le Conseil Général de la Sarthe et votés en conseil d'administration.

Nous appliquons 2 tarifs : 3,70€/repas pour les non-boursiers et 3,05€/repas pour les boursiers (Aide du Département de 0,65 par repas).

	Tarif élèves non boursiers	Tarifs élèves boursiers (Taux 1)
Janvier/mars	159,10€	131,15€
Avril/juin	166,50€	137,25€
Septembre/décembre	196,10€	161,65€
Forfait annuel :	521,70€	430,05€

Prix au ticket (jusqu'en décembre 2022) : élèves externes : 4.00 €

LES AIDES :

La remise d'ordre : Lorsqu'au cours d'un trimestre un élève est absent pendant cinq jours consécutifs, la famille peut demander une réduction sur le montant des frais à verser

Le fonds social collégien : Aide exceptionnelle destinée aux familles qui en font la demande pour faire face aux frais de demi-pension.

Une commission se réunit une fois par trimestre pour l'octroi d'aides en fonction des subventions attribuées.

BOURSES :

Les demandes de bourses sont effectuées en début d'année (demande internet) par les familles. Selon le taux de bourse attribué (en fonction du revenu fiscal), un montant est directement déduit des frais de demi-pension. Pour les externes, le montant est viré directement sur le compte bancaire de la famille en fin de trimestre.

Les interlocuteurs des transports scolaires :



Préambule :

Pour connaître votre itinéraire vous pouvez :

- Vous connecter sur le site des Pays de la Loire rubrique « transport scolaire ».
- Contacter M Fevrier par mail : stephane.fevrier@paysdelaloire.fr ou 02 43 61 37 25 (Matin).
- Vous rendre en municipalité (Affichage).

A) Service des transports du Conseil Régional :

-Renseignements divers, disciplines, comportement, trajets, déménagements, perte de carte, destruction de carte etc : M Fevrier au 02 43 61 37 25. (Matin).

B) Municipalités :

-Demande d'arrêt ou problèmes aux arrêts de cars.

C) Collège :

-Problèmes divers : M LE DET, CPE au ou 02 33 82 20 40 (tapez 2) ou 02 33 82 20 42 (vie scolaire) .

Le CPE : A LE DET

N° de car	<p style="text-align: center;">Communes desservies</p> 
1	Neufchâtel en Saosnois Livet en Saosnois Ancinnes
2	Les Mées-Louvigny Thoiré sous Contensor Grandchamp-Rouessé Fontaine Ancinnes
3	Bethon-Oisseau le Petit Cherisay-Champfleur-Ancinnes
4	Villeneuve en Perseigne Ancinnes
5	Arçonnay Ancinnes
6	Berus-Champfleur Ancinnes
7	Fye Bourg Le Roi Ancinnes
8	Saint Paterne Ancinnes

Numéros de téléphones utiles :

Qui	Numéro
Numéro national d'aide aux victimes (vol, agression, violence, cambriolage)	08 ou 08.842.846.37
Accueil Info Drogue Sarthe	02.43.14.15.40
Allo Enfance Maltraitée (appel gratuit qui n'apparaît pas sur la facture téléphonique)	119
Centre antipoison d'Angers	02.41.48.21.21
Centre de planification Alençon	02.33.32.30.58
Centre de planification Mamers	02.43.31.16.61
CIDAG d'Alençon (Centre de dépistage anonyme et gratuit)	02.33.81.63.10
CIDAG Le Mans	02.43.43.43.70
CODIS (Centre Opérationnel Direction Incendie et de Secours) Numéro européen gratuit	112 depuis mobile
Décrochage scolaire-Numéro Vert	0.800.122.500
Drogues Alcool Tabac Info Service	113
Drogues Info Service	0.800.23.13.13
Écoute Alcool	0.811.91.30.30
Écoute Cannabis	0.811.91.20.20
Femmes battues	3919
Fil santé jeunes	0.800.235.236
Hépatites info service	0.800.845.800
Homogême	09.51.44.66.00
Info contraception et IVG Pays de la Loire	0.800.834.321
Jeunes violence écoute	0.800.20.22.23
Maison Départementale des Adolescents Le Mans	02.43.24.75.74
Maison Départementale des Adolescents Alençon	02.33.80.74.13
Médiateur enfants (Préfecture-BOA)	02.43.39.71.87
Numéro d'urgence personnes sourdes et malentendantes Discriminations raciales	114 SMS, Fax, Visio, Tchat 114
ONISEP	01.7777.12.25
Planning Familial Sarthe	02.43.24.91.84
Police secours	17
Pompier	18
S.A.M.U. Urgences médicales	15
SIDA Info Service 24H/24	0.800.840.800
SOS Viols Femmes Info	0.800.05.95.95
Stop harcèlement	0808 80 70 10
Tabac Info Service	0.825.309.310

Charte des règles de civilité du collégien au collège Normandie Maine, Ancinnes

Le collège est un lieu d'instruction, d'éducation et de vie collective où s'appliquent les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité. La mise en pratique de ces valeurs au sein du collège permet d'offrir un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de tous.

Pour cela, chacun doit connaître, s'approprier et appliquer les règles communes.

La présente charte reprend les principaux éléments du règlement intérieur sous une forme simplifiée. Ces règles sont les conditions du « vivre ensemble » dans le collège.

Chaque élève doit donc s'engager personnellement à les respecter dans la classe, dans l'établissement et à ses abords.

Respecter les règles de la scolarité

- respecter l'autorité des personnels de l'établissement ;
- respecter les horaires des cours et des activités ;
- se présenter avec son carnet de correspondance en parfait état et le matériel nécessaire ;
- faire les travaux demandés par le professeur ;
- entrer en classe et circuler dans les couloirs calmement ;
- entrer au collège avec une tenue vestimentaire convenable ;
- adopter un langage correct.

Respecter les personnes

- avoir un comportement respectueux envers les adultes et les autres élèves à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, y compris à travers l'usage d'internet ;
- être attentif aux autres et solidaire des élèves plus vulnérables ;
- briser la loi du silence en cas de souffrance d'un ou plusieurs élèves ;
- ne jamais mettre en cause ou se moquer d'un adulte ou d'un élève pour quelque raison que ce soit ;
- refuser tout type de violence ou de harcèlement ;
- respecter et défendre le principe absolu d'égalité entre les filles et les garçons et les règles de la mixité ;
- ne pas avoir un comportement violent, ni participer à un jeu qui viserait à blesser un camarade physiquement ou moralement ;
- respecter l'interdiction d'utiliser son téléphone portable pendant les cours et les activités éducatives ;
- ne pas utiliser son téléphone portable pour filmer et diffuser des images ;
- faciliter et respecter le travail des agents d'entretien ;
- respecter les personnes, avoir un comportement correct à l'occasion *des sorties scolaires ainsi qu'aux environs immédiats de l'établissement.*

Respecter les biens communs

- respecter le matériel de l'établissement, ne pas écrire sur le mobilier, ni sur les murs ;
- garder les locaux et les sanitaires propres ;
- ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable ;
- respecter les principes d'utilisation des outils informatiques ;
- ne pas dégrader les véhicules de transport scolaire.

Le respect de l'ensemble de ces règles participe à instaurer un climat de vie favorable dans le collège, à développer une confiance partagée entre adultes et élèves et à créer un esprit de solidarité entre élèves.

Il permet à la communauté éducative de développer un contexte propice aux enseignements et à l'épanouissement des capacités et des compétences de chaque collégien.

Par la mise en pratique de ces règles, chaque élève contribue à ce que tous soient heureux d'aller au collège et d'y travailler.

Charte adoptée lors du Conseil d'Administration du 19/06/2012.

Signature de l'élève

Signature du responsable légal déclarant avoir pris connaissance du document

Voyages et sorties scolaires 2021-2022:



6èmes:

- Sortie histoire au site **ARCHÉOLOGIQUE** de **JUBLAINS** le vendredi 13 mai (Mme Nicolas-Mme Semon).
- Sortie en juin à la **MAIRIE d'ANCINNES** (Mme Nicolas-Mme Semon).

5èmes:

- Du mardi 03 au vendredi 06 mai 2022 voyage à **PARIS** projet « **ENVIRONNEMENT VOTRE** » (M Leray).
- Mercredi 29 juin sortie découverte **ACTIVITÉS PHYSIQUES de PLEINE NATURE** (A.P.P.N) à **SILLE LE GUILLAUME** (professeurs E.P.S).

4èmes:

- Concert « **HIP HOP HOURRA** » à la Luciole d'**ALENCON** le mardi 14 juin 2022. (Mme Chenais).
- Du lundi 07 au 11 mars voyage « **SKI-VOLCANISME et GÉOLOGIE** » au **MONT DORE** (professeurs E.P.S).
- Sortie sur 2 jours au **TRIBUNAL d'ALENCON** en mai-juin. (M Blanchard).

3èmes:

- Sortie au **MÉMORIAL de CAEN** le lundi 09 mai 2022.
- Latinistes de 5ème/4ème/3ème sortie le vendredi 20 mai « **VINDUNUM, LE MANS au TEMPS des ROMAINS** » (Enceinte et termes Gallo-Romains, Carré Plantagenêt, Musée de Tessé...(Mme Guy).

NB : FOYER DU COLLÈGE :

- FUTUROSCOPE** le samedi 26 mars 2022.
- Voyage à **LONDRES** du mardi 24 mai au dimanche 29 mai 2022.



17 rue des résistants et déportés
72610 Ancinnes
Tél : 02 33 82 20 40
ce.0720002l@ac-nantes.fr

Confirmation d'inscription et Méthodologie
de l'Accompagnement Éducatif DEVOIRS FAITS de 17h à 18h.
Présence le lundi, mardi, jeudi soir (Rayer la ou les mentions inutiles).

Document à conserver par la famille.

Benjamin CACCIA, Principal, aux parents d'élève de :

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Ce qui est attendu de l'élève et de sa famille :

- Écrire **toutes les leçons** dans le cahier de texte et l'avoir avec soi.
- Amener les cahiers de cours pour vérifier la prise de notes.
- Apporter les manuels scolaires nécessaires pour les exercices à faire.
- Avoir ses affaires, notamment de quoi écrire (feuilles, stylos...).
- Préparer à la maison et prendre le travail à faire pour les jours suivants : Vendredi, lundi...
- Être motivé (venir n'est pas une sanction subie) et avoir une attitude propice au travail.
- Quand un élève est inscrit il vient obligatoirement à l'accompagnement éducatif. En effet, l'élève ne peut pas prétexter de n'avoir rien à faire et de ne pas vouloir rester, les cours sont à réviser quotidiennement et les professeurs sont en attente de questions posées et/ou de précisions à apporter.
- Les responsables légaux s'engagent à prévenir le CPE par téléphone ou courrier, **à l'avance**, en cas d'absence exceptionnelle à l'accompagnement éducatif.
- Venir **impérativement à 18H** chercher l'élève qui **attendra avec un adulte devant la grille d'entrée du collège**. (Attention après 18h dans le collège, accès limité).

Ce que les professeurs responsables de l'étude proposent :

- Une aide individualisée en fonction des besoins de l'élève.
 - Décortiquer la ou les consignes avec l'élève.
 - Aider à la mise en place du travail. (Attention les professeurs ne font pas les leçons à la place des élèves...).
 - Apprendre à savoir se servir des outils, par exemple, un dictionnaire...
 - Corriger les erreurs de prises de notes dans les cahiers.
 - Savoir mémoriser les cours, définitions...par exemple en apprenant à faire des fiches
 - Apprendre le travail en groupe, l'entre-aide.
 - Programmer et organiser, avec l'élève, les leçons à venir pour les jours suivants.
 - Prévenir les élèves et responsables légaux, à l'avance, en cas d'annulation.
- Vous pouvez joindre le CPE, M LEDET au 02 33 82 20 40 (tapez 2).

✂.....

Partie à découper et à rendre à la vie scolaire. Récépissé de confirmation d'inscription.

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____
Je déclare avoir pris connaissance des modalités de la méthodologie des études du lundi, mardi, jeudi soir de 17h à 18h. (Rayer la ou les mentions inutiles). Je m'engage à venir chercher mon enfant à 18h précises devant la grille du collège.
Je suis au courant qu'il est inscrit pour le premier trimestre à compter du lundi 13 09 2021. .

Signature de l'élève : _____ Signature du responsable légal : _____ Signature du professeur principal : _____

Oe-lyco favorise le développement de pratiques professionnelles innovantes en matière de pédagogie, de vie scolaire ou de pilotage d'établissement.

e-lyco est un outil pédagogique et éducatif qui par les services, ressources et outils offerts vise notamment à : favoriser la réussite scolaire ;



- consolider la construction du projet d'orientation de chaque élève ;
- renforcer le lien entre l'élève et l'enseignant ;
- développer le travail collaboratif (entre enseignants comme entre élèves) ;
- rapprocher l'École et les familles ;
- construire le prolongement numérique de l'établissement ;
- promouvoir de nouvelles modalités de travail.

Accéder d'un simple clic au cahier de textes en ligne de son enfant pour mieux accompagner sa scolarité, prolonger et diversifier la relation élève-professeur via une plate-forme d'échanges, utiliser un forum pour travailler à distance avec ses camarades de classe...

Qu'est ce qu'un environnement numérique de travail ?

L'ENT est un portail de services en ligne, sécurisé, centré sur l'établissement et ouvert à tous les membres de la communauté éducative (enseignants, élèves, parents d'élèves, personnels de direction, personnels administratifs et techniques) ainsi qu'à des partenaires associatifs ou économiques.

Pour qui ?

Les élèves et les enseignants accèdent à leur travail et à toutes leurs ressources depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet même en dehors de l'établissement ;

- les parents d'élèves trouvent toutes les informations concernant la scolarité de leur enfant et les moyens de communiquer avec les équipes éducatives.
- les personnels de direction et administratifs disposent de leurs ressources et des applications de gestion offerte par le rectorat ou les collectivités (ex : gestion des congés des ATT) ;
- les personnels techniques bénéficient des informations de la collectivité et des applications qui leur sont dédiées ;

L'adresse de notre site e-lyco : <https://clg-normandiemaine.sarthe.e-lyco.fr>

6A

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30		ETUDE DIRIGEE <i>Permanence</i>	ANGLAIS LV1 CLABAUX S16	FRANCAIS SCHIMMEL S9	FRANCAIS SCHIMMEL S8
8h57	EPS NICOLLEAU <i>gymnase</i>	TECHNOLOGIE CLABAUX S12 <i>Techno</i>	HISTOIRE & GEOGRAPH. NICOLAS S3	ARTS PLASTIQUES LEVEZIEL S6	EDUCATION MUSICALE HAMED S6
9h25					
9h30					
9h57					
10h25					
10h45					
11h12	MATHEMATIQUES FRAILLON S11	FRANCAIS SCHIMMEL S20	PHYSIQUE-CHIMIE LERAY S2 <i>PHY-CHI</i>	ANGLAIS LV1 CLABAUX S16	MATHEMATIQUES FRAILLON S15
11h40			VIE DE CLASSE NICOLLEAU, S9		
12h12					
12h40					
13h12	UNSS <i>gymnase</i>			UNSS <i>gymnase</i>	CHANT CHORAL COLLECT HAMED [MCHKCOGR.1] S6
13h40					
14h35	FRANCAIS SCHIMMEL S9	MATHEMATIQUES FRAILLON S11	UNSS <i>gymnase</i>	EPS ASSIER <6A> 6AEPSP1 NICOLLEAU <6A> 6AEPSP2 <i>gymnase</i>	SCIENCES VIE & TERRE THOMAS S1 SVT
15h07	HISTOIRE & GEOGRAPH. NICOLAS, SIMON S3	HISTOIRE & GEOGRAPH. NICOLAS S3			ETUDE DIRIGEE <i>Permanence</i>
15h35					
15h50	ETUDE DIRIGEE <i>Permanence</i>	ANGLAIS LV1 CLABAUX S16		MATHEMATIQUES FRAILLON S11	ANGLAIS LV1 CLABAUX S16
16h17					
16h45					